



l'assistante maternelle refuse de garder mon enfant

Par **helene**, le **19/12/2008** à **17:33**

Bonjour,

je suis maman d'un petit garçon de 2 mois. Ce matin, j'avais rendez-vous avec la seule assistante maternelle de la crèche familiale encore libre de ma ville. L'entretien s'est bien déroulé. Cette après-midi, elle a appelé la coordinatrice de la crèche pour lui dire qu'elle ne voulait pas garder mon petit garçon parce que ses habits sentaient le tabac. Est-ce une raison valable pour refuser la garde d'un enfant ? Est-ce que ceci peut être considéré comme discrimination ? Quels sont nos recours ?

Par avance merci.